

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LA CHAIRE DE ST-PIERRE A ANTIOCHE, 22 février — LE JARDIN DES OLIVES.—CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE ; nomination ecclésiastique dans le diocèse de Montréal ; service solennel pour le cardinal de Luca la paroisse canadienne française de Wakeville ; soirée dramatique au profit des pauvres de la Saint Vincent de Paul ; conversions à Québec ; R. P. Juteau à la Nouvelle-Orléans ; mandement de Mgr des Trois-Rivières. — CONFÉRENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS, par M. l'abbé Lévêque.—SON ÉM.



SOMMAIRE

LE CARDINAL DE LUCA-biographie. — MANIFESTATION CATHOLIQUE A TUNIS — CHHO, NIQUE DE L'ETRANGER: travaux du prochain concile de Bathimore ; lettre de Mgr Freppel à l'occasion de la mort de Mgr Perché ; monastère des chartreux en Angleterre ; opinion du *Morning post* sur les frères des écoles chrétiennes ; ovation faite à Fribourg à Mgr Chaveret ; nomination du général en chef des Prémontrés.—COMMENT L'UN A DE L'ARGENT POUR LES BONNES ŒUVRES ET L'AUTRES N'EN A PAS — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : Nos, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent

MONTREAL.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Lundi, 18 Février — Repentigny.
Mercredi, 20 " — Saint-Damien.
Vendredi, 22 " — Conversion de saint Paul.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 17 Février — Sexagésime, 2e classe,
Semi-double, ornements violets.

Lundi, 18 — Saint Siméon, E. M., double, ornements violets.

Mardi, 19 — Passion de N.-S. J.-C., double majeur, ornements rouges.

Mercredi, 20 — de la Férie, ornements violets.

Jeudi, 21 — Du S. Sacrement, semi-double, ornements blancs.

Vendredi, 22 — Chaire de S. Pierre à Antioche, doub. maj., orn. blancs.

Samedi, 23, — S. Pierre Damien, E. D., double, ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Dimanche, 17, et tous les soirs à 7 hrs, récitation de la prière, du chapelet, et lecture ou instruction.

N. D. de Pitié. — Mardi, 19, salut à l'occasion de la fête de l'œuvre des tabernacles.

Saint-Jérôme. — Jeudi, 21, S. G. Mgr de Montréal fera la bénédiction d'une cloche au couvent.

LA CHAIRE DE SAINT PIERR^E A ANTIOCHE.

22 février.

Ce fut à Antioche que saint Pierre plaça, dans les commencements, cette Chaire suprême, qui est le centre du monde chrétien. C'est là que la foi avait fait le plus de progrès ; Antioche était la capitale de l'Orient ; elle devint naturellement la capitale du Christianisme, en attendant que Rome, capitale du monde entier, fût éclairée des lumières de l'Évangile. Saint-Pierre siégea sept ans dans cette ville, dont les évêques ont toujours depuis pris le titre de ses successeurs, ont eu toujours un des premiers rangs dans l'Église et ont été les chefs de toutes les Églises de l'Orient.

Dans l'église Saint-Pierre *di Castello*, à Venise, on garde une chaire que la tradition dit avoir servi au prince des Apôtres, pendant son pontificat à Antioche. L'empereur Michel Paléologue la donna au doge ; elle fut reçue avec de grands honneurs à Venise où elle continue à être l'objet de la dévotion des fidèles.

LE JARDIN DES OLIVES.

Après la dernière cène sur le mont Sion, Notre-Seigneur, ayant fait ses adieux à sa sainte mère, se rendit avec ses apôtres jusqu'à l'entrée du jardin de Gethsemani ; à huit d'entre eux, il ordonna de rester à l'écart, et prenant avec lui Pierre, Jacques et Jean, les témoins privilégiés de sa glorieuse transfiguration sur le Thabor, il voulut les faire assister au douloureux spectacle de sa cruelle agonie, au fond de cette vallée de Josaphat si sombre et si solitaire. Il se sépara même bientôt de ces trois disciples pour s'enfoncer dans le creux d'un rocher, et s'y soumettre à tous les tourments de l'âme.

C'est sur le théâtre de ces mystérieux événements que je désire aujourd'hui conduire le lecteur.

Partant de Casa Nova, où nous accueillit la plus cordiale hospitalité nous longeons bientôt la basilique du Saint Sépulcre, dont nous traversons le parvis, et laissant sur notre droite la tour Antonia et l'esplanade du temple, nous arrivons à la porte S. Etienne.

Cette porte, qui s'appelait autrefois la porte des Troupeaux, a reçu le nom du premier des martyrs, parce que, selon la Tradition, ce saint diacre fut mis à mort en cet endroit par les Juifs.

Un sentier raide et tortueux nous mène sur les bords du torrent, qu'on traverse là où, selon une tradition respectable, les soldats terrassèrent Jésus qui avait laissé lier ses mains, et qu'ils traînaient brutalement après eux.

Après avoir salué le tombeau de la sainte Vierge, à gauche, nous arrivons en quelques instants à la GROTTE DE L'AGONIE.

Nous descendons six marches de pierre, et nous sommes dans une sorte de caverne, taillée dans le roc, de forme très irrégulière, et faiblement éclairée par un peu de lumière qui vient d'une ouverture pratiquée dans la partie supérieure.

Sa longueur est de trente pieds, et dans sa plus grande largeur elle mesure à peu près vingt-cinq pieds.

Au fond est l'autel principal, surmonté d'une peinture représentant l'agonie de Jésus ; on y lit l'inscription suivante :

“ Hic factus est sudor ejus sicut guttæ sanguinis, decurrentis in terram. (Luc, XXII, 14.)

Cet autel couvre à peu près l'endroit précis où Notre-Seigneur, prosterné la face contre terre, fut pris de terreur, versa des sueurs de sang, pria son père d'éloigner le calice d'amertume, se soumit à la volonté divine demandant sa Passion, reçut la visite de l'Ange consolateur ; etc.

Plusieurs lampes, entretenues par la piété des franciscains, y brûlent continuellement, et l'un des pères vient tous les jours dire la sainte messe dans la grotte.

Nous-même avons eu cet inappréciable bonheur d'offrir le sacrifice Eucharistique en ce lieu qui vit l'âme de Jésus accablée de tristesse et d'effroi, et où il accepta de devenir, par ses souffrances et par la mort la plus ignominieuse, notre Sauveur à tous.

Quel moment ! quelle faveur !

Cet endroit est un de ceux qui ont le mieux conservé leur forme et leur apparence primitives, à part les trois autels et les objets indispensables pour la célébration quotidienne de la sainte messe, il n'y a que la pierre nue et humide.

Le désir de l'orner n'est pas venu lui ravir ce qui fait son plus grand prix, et aucune plaque de marbre ne dérobe aux regards et n'éloigne des lèvres le roc encore taché par le sang de Jésus.

On s'arrache avec peine à un sanctuaire qui réveille de si doux souvenirs.

A deux cents pieds est le groupe d'arbres qui a gardé et porte encore le nom de Jardin de Gethsémani.

Huit oliviers sont là, encore debout, encore vivants, et qui ont vu les souffrances du Sauveur, le sommeil des apôtres, et la trahison de Judas.

Aucune objection sérieuse n'a été faite contre l'authenticité de ces arbres, et les naturalistes, les historiens, les simples touristes, aussi bien que les pieux pèlerins se sont plu à reconnaître qu'ils sont vraiment ceux qui y existaient au temps de Jésus-Christ.

Enfermés depuis peu d'années dans un enclos, il sont confiés aux soins d'un religieux franciscain qui les garde avec une sollicitude admirable. Arrosés du sang de Jésus-Christ, ces arbres sont certainement les plus vénérables qui existent après l'arbre de la

croix; aussi anciens que l'Eglise, ils portent sur leur écorce la trace des dix-neuf siècles qu'ils ont traversés, et des mutilations qu'ils ont dû mainte fois subir de la part de pèlerins indiscrets,

Leurs troncs sont vides, ou plutôt on les a remplis de pierres pour les protéger contre le vent.

Presque chaque année, ces arbres donnent des fruits, mais en petite quantité; on en fabrique de l'huile; les noyaux servent à confectionner des chapelets; cette huile et ces chapelets joints à quelques branches mortes, et à quelques fleurs cueillies au pied même des oliviers, comptent parmi les souvenirs les plus précieux qu'un pèlerin puisse rapporter de la Terre-Sainte.

Le plus gros des huit oliviers de Gethsémani a vingt-huit pieds de circonférence, et n'étaient les quelques feuilles dispersées sur ses branches assez peu nombreuses, on le prendrait pour un énorme rocher, de structure capricieuse, détaché de la montagne.

A quelques pas de ces arbres est un véritable rocher qui porte le nom des Apôtres; là Notre-Seigneur laissa Pierre, Jacques et Jean, pendant que, retiré au fond de la grotte, il s'offrait à son Père; là il vint les réveiller, puis leur annoncer l'arrivée de Judas.

Il y avait autrefois un oratoire en ce lieu; aujourd'hui le vénérable rocher apparaît dans sa nudité primitive.

La tradition a aussi conservé le souvenir de l'endroit où Judas, venu à la tête d'une troupe nombreuse, donna à Jésus le baiser sacrilège. Autrefois ce lieu était marqué par un morceau de fût de colonne qu'on y avait planté. Plus tard, la Custode des lieux saints fit enfermer l'endroit de la trahison par des murs qui en font une sorte d'abside.

La grotte de l'agonie, aussi bien que le jardin de Gethsémani et le lieu de la trahison appartiennent en propre aux Pères franciscains; et pour satisfaire la piété des pèlerins, ces bons religieux ont érigé à l'intérieur du jardin les stations du chemin de la croix.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr de Montréal.

M. L. de G. Casaubon a été nommé vicaire à Saint-Barthélemi.

UN SERVICE SOLENNEL POUR LE REPOS DE L'ÂME DU CARDINAL DE LUCA a été célébré mercredi, à l'église Notre-Dame, par les messieurs de Saint-Sulpice.

Un semblable service a déjà été célébré ou sera célébré dans tous les séminaires dirigés par la Compagnie de Saint-Sulpice, parce que Son Eminence le cardinal de Luca était le vénéré protecteur de la Compagnie.

Ce fut pour resserrer les liens qui unissent les Sulpiciens au Saint-Siège et pour recevoir une direction parfaitement sûre que le supérieur général, M. Icard, demanda comme protecteur au Saint-Père le cardinal de Luca, qui portait depuis longtemps un grand intérêt à la famille de M. Olier. Sa Sainteté, non seulement y consentit, mais fit savoir à la Compagnie de Saint-Sulpice qu'elle avait son estime et toute son affection paternelle.

De son côté, Son Eminence le cardinal de Luca, en recevant sa nomination de protecteur, déclara qu'il était heureux d'être le protecteur d'une société qui rend tant de services à l'Eglise par l'éducation et la préparation au sacerdoce de ses jeunes lévites, et qui accomplit une œuvre qui est une des gloires de la religion.

Depuis lors, le cardinal de Luca donna de nombreux témoignages d'intérêt et de paternelle sollicitude aux Messieurs de Saint-Sulpice. C'est donc, ainsi qu'il a été lu en chaire à Notre-Dame dimanche, pour remplir un devoir de reconnaissance et de piété filiale que ces messieurs prient Dieu pour le repos de l'âme du cardinal, et qu'ils invitent les fidèles à venir en grand nombre assister à ces services et s'associer à leurs prières afin qu'ils aiment l'Eglise, dans sa foi, par la pureté de leurs doctrines; dans sa hiérarchie, par un respect religieux pour leurs vénérables évêques, par un amour filial et un dévouement sans réserve pour le Souverain Pontife.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a chanté la grand'messe et a donné l'absoute; Elle avait pour prêtre assistant M. Colin, supérieur du séminaire, et pour diacres d'honneur MM. Toupin et Rousseau. Le diacre et le sous-diacre d'office étaient MM. Guihot et Godin.

Un grand nombre de membres du clergé, parmi lesquels les représentants des Pères Jésuites, des Pères Oblats, les curés de plusieurs paroisses, des prêtres des diverses églises, s'étaient joints aux messieurs de Saint-Sulpice pour prier avec eux pour le repos de l'âme de leur protecteur, Son Eminence le cardinal de Luca.

Le R. P. Wagner, curé de Windsor et doyen du diocèse de London, était en ville ces jours derniers. Ce digne prêtre s'occupe toujours activement de sa mission canadienne-française de Walkerville, et le succès a déjà dépassé ses espérances. Cette paroisse promet de devenir une des plus belles du diocèse de London.

M R. Beullac a reçu la commande d'une statue de la très sainte Vierge Marie, de six pieds, qui sera connue sous le nom de la Reine des Lacs, et qui est destinée à la nouvelle église de Walkerville.

Nous publierons dans notre prochain numéro l'allocution que Son Eminence le cardinal Siméoni, Préfet de la Propagande, a adressée aux Pères Missionnaires du Sacré-Cœur, auxquels Elle avait été faire une visite de consolation à propos de l'incendie qu'a

a ruiné toute la Misson de Bérédni, en Océanie, récemment fondée par le zèle des missionnaires du Sacré-Cœur.

Dans le cours de son allocution, le cardinal Siméoni a rappelé le martyr des RR. PP. Terrasse et Anser, en Chine, et de M. Béchet, jeune prêtre des Missions Etrangères, qui fut ordonné sous-diacre le 20 septembre 1877, dans l'église des Missions Etrangères, à Paris, par Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, de passage en cette ville.

Monsieur l'abbé J. B. Abraham Brouillet, ancien curé de Lacadie, dans ce diocèse, décédé à Washington ces jours derniers, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre.,
Chancelier.

La soirée dramatique et musicale, donnée par les élèves du collège Sainte-Marie au profit des pauvres de la Saint-Vincent de Paul, conférence Saint-Laurent, a complètement réussi.

Un auditoire nombreux et choisi remplissait la salle académique et a écouté avec beaucoup d'intérêt et un grand plaisir les deux pièces, très bien rendues par les élèves du collège.

Sa Grandeur Mgr de Montréal, que l'on est toujours assuré de rencontrer là où s'exerce la charité, présidait cette fête, entourée de plusieurs ecclésiastiques et des officiers de la conférence.

Après la représentation, M. l'abbé Giband, aumônier de la Saint-Vincent de Paul, a remercié en termes émus les pères Jésuites, les élèves et le public.

Les pauvres, eux aussi, remercieront leurs bienfaiteurs et prieront pour tous ceux qui, en donnant leur obole pour cette fête, ont apporté un soulagement à leurs souffrances.

Le *Nouvelliste* annonce que S. Grandeur Mgr Taschereau a adressé à son clergé une circulaire d'après laquelle la quête pour les écoles du Nord-Ouest a donné dans le diocèse de Québec la somme de \$2,382.65, et dans toute la province, \$6,666.09.

Celle du Vendredi-Saint pour la Terre-Sainte a donné dans le diocèse de Québec \$1,662.13 en 1882, et \$1,322.07 en 1883.

Il y eu trois nouvelles conversions au catholicisme, ces jours derniers, à l'église Saint-Patrice. Ce sont M. Cooper, employé de la maison Behan frères, M. Andrew Mountain, et sa sœur, Mlle Mary Jane Mountain.

Le Père Jutteau de la maison des Dominicains de la paroisse de Saint-Hyacinthe vient de prêcher avec un grand succès une retraite d'ecclésiastiques à la Nouvelle-Orléans, et il doit, paraît-il, y prêcher les stations du Carême.

Le dernier numéro du *Propagateur Catholique* contient, sous la

signature de M. Adrien Rouquette un magnifique éloge du savant Dominicain dont la parole éloquente est si familière et si sympathique à la population de Saint-Hyacinthe.

Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières vient d'adresser un mandement à son clergé et aux fidèles de son diocèse pour prescrire les prières que le Souverain Pontife. vient de décréter pour les besoins de l'Église, et qui seront dites, comme nous l'avons déjà indiqué, à la suite de toutes les messes basses.

Mgr des Trois-Rivières, accompagné de M. L. Richard, supérieur du séminaire, s'est rendu à Saint-Albert de Warwick pour y faire la bénédiction solennelle de la nouvelle église.

Les citoyens se portèrent en foule à la station Welker, où Sa Grandeur devait descendre, et lui firent escorte jusqu'à l'Église où le maire lui donna lecture d'une adresse à laquelle monseigneur répondit éloquemment.

Sa Grandeur, assistée de MM. les abbés Dauth et Pothier, fit la bénédiction de l'église et donna le sermon. La messe fut chantée par M. L. Richard.

Nous venons, un peu tard, accuser réception de l'intéressante brochure : *Souvenir du Pèlerinage Canadien à Lourdes*, dont nous avons donné dernièrement un extrait : *La messe du Pape*.

Cette brochure, dont l'auteur est un membre de l'Adoration nocturne de Montréal, se vend au profit de l'œuvre; elle contient un attrayant récit du pieux pèlerinage. Tous les Canadiens voudront certainement lire et conserver ce précieux souvenir de la foi de notre pays. Ils y verront combien le Canada est aimé de Son Eminence le cardinal Manning, "c'est son pays de prédilection," et en quelle estime Son Eminence le cardinal archevêque de Paris tient les Canadiens, "le vrai type français."

Les descriptions des principales églises de Londres, Paris, Rome, occupent une grande place dans cette brochure. La visite des Canadiens à l'oratoire de M. Dupont, le *saint homme* de Tours, est un épisode touchant raconté avec une foi vive.

Le récit du séjour à Lourdes nous fait assister aux pieuses cérémonies de ce lieu béni. Nous y voyons la joie des pèlerins à la vue du rocher de Massabielle, leur bonheur en participant aux processions, leur pieuse allégresse en recevant la sainte communion à la grotte même où eut lieu l'apparition de la sainte Vierge.

Il faut nous arrêter; aussi bien, en avons-nous assez dit pour montrer l'intérêt de cette brochure et donner à ceux qui ne la possèdent pas encore l'envie de se la procurer; elle est en vente à la librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome.

CONFÉRENCES DE NAZARETH SUR LE SYLLABUS.

RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT.

Distinction des deux pouvoirs.

La question des rapports de l'Église et de l'État est la plus importante que l'on puisse traiter à notre époque.

Bien qu'elle soit très compliquée en elle-même et qu'elle ait été obscurcie par une multitude d'écrivains modernes, il nous sera relativement facile de la résoudre, grâce aux principes que nous avons posés dans nos précédentes conférences, en parlant de l'*origine*, du *but* et de la *constitution* des deux sociétés religieuse et civile.

Comme les gouvernements modernes, à l'imitation de la Russie, de l'Angleterre et de l'Allemagne, semblent vouloir concentrer entre leurs mains les pouvoirs religieux et civil, commençons par établir, au seul point de vue de la raison, que ces *deux pouvoirs* doivent être *distincts* dans les *personnes qui les exercent*.

Nous dirons plus tard que cette *distinction* ne signifie pas une *séparation absolue* qui les mette complètement étrangers l'un à l'autre.

I.

SANS CETTE *distinction*, L'HUMANITÉ NE PEUT PLUS CONSERVER L'ESPOIR DE RÉALISER SES DESTINÉES.

1o. Ces deux pouvoirs poursuivent des *fins distinctes* : l'un s'occupe du bonheur présent, l'autre du bonheur éternel.

Ces deux fins exigent des *moyens également distincts* : l'une demande des biens et des richesses matériels, l'autre ne s'obtient que par les mérites spirituels et les secours de la grâce.

Or, puisque l'humanité doit ainsi, dans des voies distinctes, par des moyens distincts, poursuivre deux fins distinctes,—il n'y a rien de plus légitime et de plus *convenable* qu'elle réclame également deux *maîtres*, deux *guides distincts*.

2o. Non seulement c'est convenable, mais c'est *moralement nécessaire*.

Rien de plus important pour l'humanité que le bonheur présent et futur que les pouvoirs civil et religieux lui doivent procurer.

Rien de plus difficile en même temps que de procurer ce double bonheur à l'humanité.

Enfin, ce ne sont pas des êtres supérieurs, mais de simples mortels, des hommes dont l'intelligence est bornée, que le travail fa-

tigue et à qui toute application est onéreuse, qui doivent procurer ce double bonheur à l'humanité par le moyen des pouvoirs civil et religieux.

Si donc vous comparez la mission des pouvoirs civil et religieux avec les capacités des personnes qui les exercent,—surtout si vous considérez ce qui se touche du doigt et excite plus souvent nos plaintes, combien les chefs des nations réussissent rarement à leur assurer le bonheur présent,—vous conviendrez que les peuples, qui tiennent infiniment plus à leur bonheur éternel qu'à celui de la terre, seraient en droit d'en désespérer s'il leur fallait l'attendre de ces rois, de ces chambres hautes et basses, qui s'acquittent d'une manière si imparfaite, quand ce n'est pas fort mal, du peu qui leur est confié.

La distinction des deux pouvoirs est donc, sous ce rapport, une nécessité morale.

II.

SANS CETTE DISTINCTION, LES SOCIÉTÉS CIVILE ET RELIGIEUSE NE PEUVENT PLUS EXISTER.

Ce n'est que par la religion que l'homme peut arriver au bonheur éternel auquel il est appelé.

1o. Or, étant donnée cette tendance aveugle et funeste qu'ont tous les hommes à négliger leur sort éternel pour ne s'occuper que de la vie terrestre, à sacrifier même le bonheur futur à celui du présent, quelque passager qu'il soit,—il est évident que, si le monarque temporel est en même temps chef de la religion,—celle-ci sera détournée de son véritable but, pour devenir entre ses mains un instrument du pouvoir civil.

C'est la ruine de la religion, et par là même plus de bonheur éternel.

2o. Mais comme la société civile ne peut pas plus subsister sans religion qu'une ville ne peut se soutenir dans les airs,—l'union des deux pouvoirs dans la même personne ruinant la religion doit infailliblement entraîner la ruine universelle de toute société.

Quand un pouvoir temporel s'empare de l'autorité religieuse, il en est de lui, comme de ces hommes charnels, qui, en faisant servir toutes les énergies de leur âme à la satisfaction des passions de leur corps, ne compromettent pas seulement leur salut éternel, mais se condamnent dès ici-bas à une vie de turpitude, de douleur et de langueur, et à une mort que leurs excès rendent toujours violente et prématurée.

Si vous me dites que l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie vivent depuis longtemps sous le règne de cette union des deux pouvoirs,—je vous répondrai que, s'il faut des mois pour que la semence confiée à la terre produise des fruits, il faut des siècles à certains principes pour produire leurs conséquences. Mais regardez

bien ; le socialisme allemand et le nihilisme russe vous montreront les fruits déjà mûrs de cette union anti-sociale.

III.

SANS CETTE DISTINCTION, LES PEUPLES NE PEUVENT AVOIR DE LIBERTÉ.

Supposé que l'ordre religieux et civil pussent exister sous le régime de cette union, il faudrait encore la repousser parce qu'elle donnerait naissance à un despotisme tel que le paganisme n'en a pas connu.

Ce que veulent la plupart des gouvernements modernes, c'est de disposer à leur gré des destinées de l'humanité, de tous les principes de vie et d'action qui sont en elle.

S'ils font une guerre si acharnée à l'Eglise, c'est qu'ils la regardent comme l'unique obstacle à leurs ambitieux projets ;—ce qu'ils lui reprochent, c'est de maintenir dans le cœur des peuples les notions du droit et de la justice ;—ce qu'ils lui envient, c'est son pouvoir sur les consciences. S'ils pouvaient détruire, confisquer son autorité, la réduire à n'être plus qu'un servile instrument entre leurs mains, alors, devenus maîtres absolus des âmes, organes de la vérité et de la justice, il n'y aurait plus d'autre droit, d'autre justice que leur volonté arbitraire.

Ce serait la plus épouvantable tyrannie qui ne laisserait pas même aux hommes cette suprême liberté qu'avaient les martyrs de mourir pour ne pas trahir leur conscience.

Lorsque les martyrs étaient dépoñillés de leurs biens, condamnés aux plus rudes travaux et traînés à la mort, ils trouvaient dans l'Eglise une autorité qui les consolait, les comblait de bénédictions et leur promettait une éternité de gloire. Aussi, sur le bûcher et l'échafaud ils entonnaient des chants de liberté, car leur mort était une victoire remportée sur leurs tyrans.

Mais si le chef de la nation vient à unir entre ses mains les pouvoirs religieux et civil, s'il tient la clef des trésors spirituels et matériels, s'il dispose des hommes et des puissances, du temps et de l'éternité, il ne reste plus à la conscience violente ni arme pour se défendre, ni organe pour protester, il faudra qu'elle meure comme les gladiateurs qui s'entr'égorgeaient pour obéir aux caprices sanguinaires de César.

La distinction des deux pouvoirs dans les personnes qui les exercent est l'unique garantie de la liberté.

On n'ébranle jamais impunément les colonnes qui soutiennent un édifice ; il en est de même des principes de l'ordre social, et la distinction des deux pouvoirs religieux et civil est un de ces principes. Si nous voyons aujourd'hui au sein des sociétés ces malaises indéfinissables, ces agitations qui semblent tenir du délire, ces bouleversements qui menacent de ruine et de mort des nations jadis prospères, c'est que les gouvernements ne respectent pas, comme ils le devraient, cette distinction établie par Dieu.

Dimanche prochain, nous déterminerons les caractères qui distinguent les deux pouvoirs au sein du christianisme, et nous établirons que cette distinction ne doit porter ombrage ni à l'un ni à l'autre. Vous verrez alors encore plus parfaitement que non seulement l'ordre surnaturel n'ébranle en rien l'ordre naturel, mais au contraire qu'il le perfectionne et l'affermi.

SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE LUCA.

Son Eminence le cardinal de Luca, mort le 29 décembre dernier à Rome, naquit à Brante en 1805.

Après de brillantes études faites en Sicile, il fut reçu dans plusieurs académies et publia divers ouvrages philosophiques. Venu à Rome, il fut d'abord secrétaire du cardinal Wed, puis professeur à l'Académie des nobles ecclésiastiques et fonda la revue : *Annales des Sciences Ecclésiastiques* qui obtint un grand succès.

En 1845 il fut élu évêque d'Aversa. Il occupa cet évêché jusqu'en 1855 ; à cette époque transféré à l'archevêché titulaire de Tarse, il fut envoyé comme nonce en Bavière où il sut conquérir l'estime de tous. Nonce en Autriche, en 1856, il eut une grande part dans les négociations du Concordat avec l'Autriche.

Le Pape Pie IX, pour reconnaître les services qu'il avait rendus à l'Eglise, le créa cardinal dans le consistoire de 1863, le nomma Préfet de la S. C. de l'Index, et, comme témoignage de sa haute estime, le nomma l'un des cinq cardinaux présidents du Concile OEcuménique du Vatican.

Plus tard, N. S. Père Léon XIII lui donna l'évêché suburbicairé de Palestrina. Le cardinal de Luca fut Vice-Chancelier de l'Eglise romaine, Préfet de la Congrégation des Etudes et attaché à plusieurs autres Congrégations.

Son Eminence le cardinal Luca souffrait depuis longtemps d'une maladie très pénible ; atteint vers la fin de décembre d'une forte bronchite, il fut emporté en quelques jours. Ses funérailles furent célébrées dans la basilique de Saint-Laurent *in Damasso* ; c'est Son Eminence le cardinal Pietro, doyen du Sacré Collège, qui a fait l'absoute.

MANIFESTATION CATHOLIQUE ET FRANÇAISE A TUNIS.

On nous écrit de Tunis :

« Nous avons eu à Tunis une manifestation imposante d'affection

envers l'Eglise et envers la France, de la part des Maltais de la colonie.

“ Le dimanche 30 décembre, arrivait de Londres une dépêche de Lord Granville annonçant la suppression de la juridiction consulaire britannique qui existait en vertu des capitulations. Immédiatement, la population maltaise résolut d'exprimer solennellement ses sentiments de joie et d'affection.

“ Une adresse fut rédigée, pour être présentée, le surlendemain 1^{er} janvier, à S. Em. le cardinal Lavigerie, et une autre à M. Cambon, ministre de France et représentant toujours pour nos populations la grande puissance catholique protectrice de l'Eglise dans les régions musulmanes.

“ Le 1^{er} janvier, une première députation se présentait à la résidence française et à l'archevêché, pour remettre à M. Cambon et à Son Eminence le Cardinal l'adresse qui leur était destinée.

Vers dix heures, la population maltaise tout entière, ayant à sa tête les prêtres maltais présents à Tunis, envahissait les cours et les bâtiments de l'archevêché. Voici les principaux passages de l'adresse qui fut présentée à son Em. le cardinal Lavigerie.

“ Nous venons confirmer, s'ils ont besoin d'être confirmés auprès de vous, les sentiments affectueux de reconnaissance que nous et nos compatriotes conservons envers Votre Eminence, qui a su, dans un si court espace de temps, faire renaître dans la plénitude de la vie la foi chrétienne en ce pays, où par défaut de temples et d'établissements religieux le culte catholique était presque abandonné...

“ A Votre Eminence, nous devons les soins spirituels qui sont nécessaires au salut de nos âmes ; à Votre Eminence, nous devons l'éducation religieuse de nos fils ; à Votre Eminence, nous devons la solennité des cérémonies sacrées qui se célèbrent dans l'église cathédrale provisoire, élevée comme par enchantement ; à Votre Eminence appuyée par les autorités civiles, nous devons l'existence de maisons religieuses et d'instituts de charité ; à Votre Eminence, enfin, nous devons le bonheur de pouvoir passer notre vie sans nous voir contraints, comme autrefois, à soupirer après les bienfaits et les consolations de notre sainte religion...

“ Le Cardinal répondit à ces paroles par un discours dans lequel, après avoir félicité les Maltais de leur attachement à l'Eglise et de la preuve qu'ils en donnent en ce moment même, il se félicitait avec eux de les voir désormais sous la protection plus spéciale de la France. Il y ajoutait le conseil d'aller sans plus tarder exprimer eux-mêmes leurs sentiments au représentant de la nation française à Tunis.

Ces paroles ont été accueillies aux cris de : Vive l'Eglise ! vive le Cardinal ! vive la France.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER:

Nos Seigneurs Gibbons, archevêque de Baltimore, et Jehan, métropolitain de Chicago, ont prolongé leur séjour à Rome pour préciser, d'accord avec la S. C. de la Propagande, les principaux points qui formeront l'objet des travaux du prochain concile de Baltimore, savoir :

10. Organisation des séminaires sur la base des dispositions du concile de Trente ;

20. Etablissement d'écoles paroissiales pour l'instruction religieuse à tous les degrés ;

30. Choix de commissions spéciales pour la gestion des biens ecclésiastiques ;

40. Nomination des curés sur la base du système français, moins, naturellement, le concours de l'Etat.

50. Législation sur les mariages religieux, avec règles fixes et précises pour les cas de mariages mixtes ou d'empêchement d'autre nature.

—Mgr Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, dont nous avons récemment annoncé la mort, était originaire de l'Anjou, France, où il exerça pendant plusieurs années le saint ministère. Il comptait dans le diocèse de Mgr d'Angers beaucoup de disciples et d'amis ; aussi, en apprenant sa mort, Mgr d'Angers a-t-il adressé une lettre au clergé de son diocèse.

Résumant l'œuvre d'un prélat qui a eu souci d'appeler à son secours la presse religieuse, Mgr Freppel a été amené à parler en ces termes du journalisme catholique :

“ Le journal que Mgr Perché fonda sous le titre de *Propagateur Catholique*, devint l'un de ses principaux moyens d'action. A une époque où les uns hésitaient encore à se servir de cette arme nouvelle, tandis que les autres la maniaient avec plus ou moins d'adresse, l'éloquent écrivain avait déjà compris le grand rôle réservé dans le monde moderne à l'apostolat de la presse. Car, messieurs, quoi qu'il faille penser du journalisme, de ses avantages et de ses périls, un fait s'impose à tous les hommes vraiment soucieux des intérêts de l'Eglise et de la société civile, l'indispensable nécessité d'opposer la bonne presse à la mauvaise.”

Plus loin, Mgr Freppel rappelle que Mgr Perché, s'étant complètement identifié avec sa nouvelle patrie dont il admirait d'ailleurs les libres institutions, s'indignait, dans ses voyages en France, de voir combien peu la liberté était comprise de ceux qui affectaient le plus d'en prononcer le nom.

“ Comme le R. P. Lacordaire, exprimant le même regret dans son beau discours de réception à l'Académie Française, Mgr Perché déplorait qu'en Europe la démocratie fût devenue synonyme de persécution religieuse, à la différence de l'Amérique où la liberté

religieuse est envisagée comme la première et la plus nécessaire de toutes les libertés. Volontiers il nous citait les belles paroles de Washington résignant son commandement devant le Congrès, le 29 décembre 1783 : " Mon devoir indispensable en terminant mes fonctions publiques, c'est de recommander les intérêts de ma chère patrie à la protection de l'Être tout-puissant qui dispose des empires; qu'il daigne étendre ses bénédictions sur tous ceux qui sont chargés de veiller au bonheur et à la tranquillité de l'Etat!" Quel contraste entre cette belle déclaration du fondateur de la grande république américaine et l'athéisme légal que l'on voudrait inaugurer parmi nous."

.

Les fameux décrets Ferry, provoquant l'expulsion des ordres religieux en France, ont eu pour résultat la fondation de monastères en Angleterre, où les religieux français rencontrent de nombreuses et vives sympathies, même dans les milieux essentiellement protestants.

Les chartreux ont construit à St-Hugh's Parkminster un magnifique monastère dont les bâtiments ont coûté 200,000 liv. st. Quand il s'est agi de réclamer aux chartreux le montant de leurs impôts, le fisc, qui est très rigoureux en Angleterre, a réclamé 1,750 liv. st.

Les RR. PP. chartreux ont fait appel à la justice, car ils trouvaient cette réclamation exagérée. Un grand nombre de grands personnages, parmi lesquels on remarquait le duc de Norfolk, le duc de Richmond, sir W. Barttelot, s'étaient donné rendez-vous au tribunal. Après des débats qui ont duré tout un jour, le juge a réduit à 1,275 livres sterling les évaluations des agents du fisc.

Cette affaire, qui a eu un grand retentissement, va évidemment augmenter le nombre déjà considérable des protestants qui vont visiter l'admirable monastère de Saint-Hugh.

— Le *Morning Post*, journal protestant, parlant d'un ouvrage écrit par Mme Wilson, et ayant pour titre : LES FRÈRES CHRÉTIENS, s'exprime ainsi :

" La France compte, à l'heure qu'il est, plus de onze mille de ses enfants qui, sans que cela coûte un sou au gouvernement, ont été élevés avec un soin particulier pour consacrer leur vie à l'éducation gratuite des pauvres. N'ayant que le strict nécessaire pour pourvoir aux besoins de la vie, sans rémunération, sans salaire, sans espoir ou même sans désir d'avancement, ils font, dans un pays qui a décidé de détruire l'influence de l'Eglise, une œuvre excellente, et introduisent partout ce système d'éducation qui fait l'orgueil de nos écoles de l'Etat.

" Ces enfants de la France s'appellent les Frères des écoles chrétiennes, membres d'une société fondée au 17^e siècle par Jean Baptiste La Salle.

" La vie de ce pieux bienfaiteur de sa nation est pleine d'intérêt et ce qui mérite d'attirer surtout l'attention, c'est la lutte engagée entre eux et l'opposition athée et socialiste qui depuis 1870 s'efforce

de les empêcher de se dévouer à leur œuvre avec la liberté voulue. Cependant, la bataille penche en leur faveur ; la supériorité de l'éducation religieuse sur l'éducation laïque se confirme tous les jours, et les écoles de ces frères ont remporté le plus grand nombre de prix parmi ceux qu'alloua le conseil municipal de Paris aux écoles élémentaires."

Son Eminence le cardinal Chaver^{* **} t, archevêque de Lyon, s'étant rendu à Fribourg, Suisse, pour faire visite à Mgr Mermillod, la population catholique de cette ville lui a fait une ovation enthousiaste.

Toute la cité assiégeait le palais épiscopal pour témoigner à l'illustre visiteur de Mgr Mermillod sa vénération et son amour. Jamais prince du sang ne recueillit une ovation pareille à celle que reçoit ce prince de l'Eglise dans cette petite république chrétienne, glorieuse comme celle de l'Equateur. Cette ovation est faite aussi pour consoler en la personne du cardinal l'Eglise de France des épreuves qu'elle subit de la part des persécuteurs.

Il y a eu promenade aux flambeaux, salves, grande sonnerie, députation solennelle des magistrats, du clergé. L'Etat et le peuple, tous ont rivalisé d'ardeur pour cette démonstration qui donne un si remarquable exemple de l'union de l'Eglise et de l'Etat.

Il semblait qu'on fût fort loin des utopies du libéralisme socialiste, dans cette ville du libre bourg (Freie burg, Fribourg), où la presque unanimité des catholiques n'a fort heureusement d'autre idée de la liberté que celle fondée sur le respect et la profession publique de l'intégrale vérité.

Le cardinal a béni l'œuvre de Saint-Paul et la presse catholique, admirablement organisée ici.

L'ordre de Prémontré, en dehors des maisons qui dépendent des Prémontrés de France, a maintenant son général en chef, élu par le chapitre général de l'ordre, réuni à Vienne, Autriche, au palais de la nonciature, sous la présidence de Son Excellence Mgr Venutelli, nonce près la cour d'Autriche.

L'élu, à l'unanimité des suffrages, a été le R. P. Sigismond Starry, abbé de l'abbaye royale du Mont-Sion, Bohême ; son élection a été confirmée par le Souverain Pontife le 9 novembre.

Le R. P. Paulin, abbé de Figolet, est, en tant que successeur du R. P. Edmond, supérieur général de la congrégation fondée par son vénérable prédécesseur.

L'ordre de Prémontré possède encore aujourd'hui, malgré les tempêtes de toutes sortes et après 762 ans d'existence, plus d'un millier de religieux, non compris ceux de Figolet, et répandus dans les abbayes, monastères, prieurés, collèges et résidences.

De la côte des esclaves (Afrique occidentale), le R. P. Holley, missionnaire à Abéokanta, écrit :

“ Il y a trois ans à peine, nous nous installions sur notre rocher de Saint-Pierre, accueillis par la défiance générale des hérétiques qui nous montrèrent une hostilité assez prononcée. Il nous ont avoué depuis que leur ministre protestant avait jeté le cri d’alarme lorsque nous étions sur le point d’arriver. Pour éviter le fléau, il avait prescrit des jeûnes, des pèlerinages que l’on fit avec beaucoup d’entrain. On chantait des cantiques, on faisait des vœux ; les plus fanatiques prêchaient la croisade, les vieilles passaient la journée dans le temple à prier et à pleurer. Il fallait toucher le cœur de Dieu. “ Envoyez-nous une disette, une guerre ou la petite vérole, criait-on de toutes parts, mais pas de *Fêtecheurs*.” C’est sous ce nom qu’on nous désignait.

“ Que les temps sont changés !

“ Les premiers membres de notre église catholique, ceux qui sont appelés à jouer un rôle important dans l’extension de notre chère mission, étaient les plus ardents parmi nos adversaires. Ils priaient avec ignorance mais avec bonne foi. Dieu les a exaucés et les a récompensés en les faisant entrer les premiers dans la liste de nos convertis. Il faut les entendre parler de l’époque où on les disait menacés des missionnaires, fêtecheurs et barbares. Ils en rient aujourd’hui, mais ils avouent qu’ils se croyaient vraiment en danger.”

COMMENT L’UN A DE L’ARGENT POUR LES BONNES OEUVRES ET L’AUTRE
N’EN A PAS.

— Cette fois, je crois que me voilà brouillée tout de bon avec ma nièce Savine.

On m’avait fait hier le récit de la misère d’une malheureuse famille qui habite dans les mansardes de la maison voisine. Le père, un ouvrier, vient de mourir après une longue maladie qui a absorbé toutes les économies du ménage ; la mère et les enfants n’ont plus un sou ; le mobilier allait être vendu pour payer le propriétaire, quand une charitable personne l’a désintéressé, et les voisins s’ingénient à venir en aide à ces malheureux qui n’ont ni feu, ni pain, ni vêtements.

— Bon, me dis-je, je vais raconter cela à Savine ; elle a bon cœur. Je dois justement lui porter aujourd’hui la série de billets qu’elle me prend tous les ans pour la loterie de la Saint-Vincent de Paul.

J’allai donc voir ma nièce, mais, dès que je lui présentai mes billets, elle s’écria :

— Pas cette année, ma tante, je ne le puis ! J’ai subi ce matin, au sujet de mes dépenses, une avalanche de reproches de mon

mari. Comme si c'est ma faute à moi, si tout est hors de prix ! Il faut bien cependant s'habiller comme tout le monde.

En ce moment on annonça une amie de Savine, une jeune évaporée qui me déplait fort. Elle entra comme un tourbillon, ne parut point s'apercevoir de ma présence et s'écria :

— Chère belle, je ne viens pas pour vous voir, aujourd'hui, ma visite est tout à fait intéressée. Vous savez bien la petite chose... la fille de ma concierge ?... un prodige sur le piano !... Nous voulons la lancer et lui aidons à organiser un concert ; je n'avais garde de vous oublier : voici trois billets que j'ai pris pour vous.

Savine répondit d'un air contraint :

— En vérité, ma chère amie, vous tombez mal, je ne puis...

— Un refus ? .. vous voulez rire !... c'est impossible !... Toutes nos amies en ont pris. Tenez, donnez-moi vite vos quinze francs, et je me sauve !...

Et la folle partit comme elle était venue. Il y eut alors un moment de silence, puis Savine se pencha calmement vers moi en disant :

— Tante Vieillotte, vous êtes fâchée contre moi ?...

— Non, ma petite ; tu aimes la musique, il est tout naturel que...

— Par exemple, je ne veux pas aller à ce concert, qui sera assommant ! Mais c'est l'engrenage du monde... Si j'avais refusé ces billets, qu'aurait-on dit de moi dans notre société ?...

— Ne parlons plus de cela, je tâcherai de placer les miens ailleurs ; seulement, Savine, il faut absolument que tu me viennes en aide pour une misère immédiate et terrible !

Et je retraçai à ma nièce le tableau navrant que l'on m'avait fait la veille. Savine m'écoutait avec un air d'angoisse.

— Ma tante, me dit-elle, je suis désolée, désolée, je vous assure ! Mais mon mari ne veut plus rien m'avancer jusqu'à la fin du mois, et je ne sais comment je vais faire ! Je ne puis donc rien vous donner, c'est impossible ! N'insistez pas, ma tante, je vous en conjure !

— Allons, dis-je en soupirant, je vais aller trouver Mme X..., une jeune femme très charitable que je connais. Elle n'est pas riche et elle a trois petits-enfants, mais, en semblable circonstance, elle n'a jamais refusé.

— Attendez-moi, ma tante, je sortirai avec vous ; je dîne ce soir en ville, je vais aller acheter des gants.

— Justement, j'en ai besoin aussi, les miens sont usés.

— Pourquoi portez-vous ces affreux gants de laine ?

— Parce qu'ils me tiennent chaud, ma petite.

Savine dissimula un sourire que lui arrachait ma naïveté ; et nous nous rendîmes chez le marchand de gants.

Tandis que je choisissais les miens, Savine donna un échantillon de satin gris pour qu'on lui en cherchât d'assortis à la robe qu'elle allait mettre. Je restai saisie à la vue de ceux qu'on lui apporta.

— Miséricorde ! m'écriai-je, mais cela te montera jusqu'au coude !
— C'est ainsi qu'on les porte.

Et Savine, en personne habituée à renouveler souvent pareille emplette, ne demanda point le prix et déposa quinze francs sur la banque.

Une bouffée de colère me monta au visage, je pris mon petit paquet et me dirigeais rapidement vers la porte.

— Mon Dieu ! ma tante, me dit Savine quand elle m'eut rejoint sur le trottoir, où donc courez-vous ainsi ?

— Je te l'ai dit : je vais implorer la charité de Mme X..., une femme qui ne porte pas de gants à quinze boutons, je te l'affirme ! mais qui a toujours une petite aumône pour les pauvres. Adieu, ma petite, et puisse la triste vision que j'ai évoquée devant toi s'effacer de ton esprit, car le souvenir des misérables bleuis par le froid, grelottant dans leurs vêtements en lambeaux, et que tu aurais pu réchauffer avec le prix de ta paire de gants, pourrait troubler ta digestion. Ce qu'à Dieu ne plaise.

Et je lui tournai le dos.

AVIS.

On pourra se procurer les livraisons de la SEMAINE RELIGIEUSE déjà parues, au prix de l'abonnement.



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

DIJONS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus court délai.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

R. P. François de Salles Cazeau.—Richard Whelan.—Louis Barrette.—Richard McKenna.—James Delaney.—Archibald Thompson.—Angélique Paré, Vve de Louis Lafontaine.—Elizab. Guilbault.—Joseph Beaudoin.—Rose de Lima Dupont, épouse de Jos. Lebeau.—Victoire Drouin, veuve de Louis Hébert.—Margaret McCarthy épouse de Henry Deary.—Céline Collin, épouse de Léon Henrichon.—Henriette Loïsele.—Gédéon Gauthier.—Julie Lavoie, épouse de Noël Goyette.—Emélie Barrette, épouse de Louis Lafontaine.—Alda Faltrault.—Galbraith Ward.—Jos. Charbonneau.—François Falardeau.—Pascal Boyer.—Elizabeth Rondeau, épouse de Michel Fuffet.—Damasie Marceau.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER.

Marchand Feronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour église ou autres édifices publics, consistant en Glanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nikelées ou en hématie).

— en outre :—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensiles de cuisine émaillés, etc.

Poeles a bois et a Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics Aussi Ressorts de portes et Charnieres a Ressort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice.)

MONTR. AL.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGALE

(composées de noix-longues).

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

M. L. E. N. PRATTE,

L'ORGANISTA

La plus récente et la plus grande merveille musicale.

S'adaptant sur le clavier des harmoniums ordinaires, et pouvant être fixé ou enlevé en un instant.

Nulle connaissance de la musique n'est nécessaire pour rendre depuis la simple mélodie jusqu'aux œuvres maîtresses des plus grands compositeurs

N, B.—Ne pas confondre l'Organista avec les organettes, organinas, et autres instruments de ce genre.

Catalogues illustrés expédiés sur demande.

L. E. N. PRATTE

Seul Propriétaire.

280, rue Notre-Dame Centre,

Montréal.

MM Cousineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Églises, couvents, collèges, presbytères, résidences privées à la campagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de réparations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou.

Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagauchetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

MAISON ITALIENNE.

(Fondée en 1818)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES.

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARLI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception, saint François d'Assise, saint Benoit, saint Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint Patrice, et un assortiment très considérable de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établissement. Exécution de toutes matières, mais spécialement du plâtre, plastique, staff et ciment. — Prix modérés.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien.

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogue et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

d'autel, chaires, Chemins de Croix, sculptures, dorures et peintures et tous objets servant surtout au décor d'église et au besoin du culte.

No 302½ Rue Amherst.

Résidence privée

No 351 Rue Amherst.
MONTREAL.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE
Coin de la rue Sainte-Elizabeth
MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres
liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine,
Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.
Thé et Café des meilleures qualités, au plus
bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE
BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL
Fournisseur de plusieurs communautés
religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14.
MONTREAL.

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langu
et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINE

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble
Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement
complet de clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878;
Lyon 1872; Sidney 1873; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.

J. B. RICHER

MARCHAND

D'EPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagauchetière

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadioux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

UNE PENSÉE PAR JOUR, sujets de méditations tirés de l'évangile du dimanche; par le R. P. Marin de Boylesve, S. J., in-18, nouvelle édition. Prix: 25 c. franco.

Vous ne trouverez dans ce petit livre qu'une pensée par jour. Mais cette pensée est un joyau: c'est un mot tiré de l'évangile du dimanche. Sur ce mot, on vous propose une courte réflexion, une prière, et, pour bouquet, une résolution pratique, deux minutes suffisent pour préparer une méditation d'un quart d'heure.

Ce petit livre s'adresse à tous les fidèles. Il peut être mis aux mains des jeunes élèves des maisons d'éducation, et il deviendra leur *vade-mecum* pour la vie.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'ensemble de chaque semaine offre, en outre, aux ecclésiastiques, une explication pratique de l'évangile du dimanche qui pourra servir de fond à l'homélie dominicale.

CONDUITE POUR LA CONFESION ET LA COMMUNION; par saint François de Sales, in-18. 20 c.

CULTE (le) DE LA SAINTE FACE à Saint-Pierre du Vatican et en d'autres lieux célestes. Notices historiques par l'abbé Janvier, in-18. 15 c.

JEUNE (la) FILLE ET LA VIERGE CHRÉTIENNE à l'école des saints; par le père J. Berthier, in-18. 38 c.

JEUNE (la) FILLE CHRÉTIENNE; par le chanoine J. M. A., in-18. 25 c.

JEUNE (le) HOMME CHRÉTIEN; par le chanoine J. M. A., in-18. 15 c.

MANUEL DE LA CONFRÉRIE DE LA SAINTE FACE; par l'abbé Janvier, in-18. 20 c.

PETIT MANUEL DE PRIÈRES À LA SAINTE FACE DE JÉSUS; par M. L. Bouisset, in-18. 15 c.

PIÉTÉ (la) CONSOLANTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES; par le R. P. Huguet, in-18. 38 c.

SŒUR (la) SAINT-PIERRE ET L'ŒUVRE DE LA RÉPARATION, notice historique par l'abbé Janvier, in-18. 13 c.

MOIS DE FEVRIER:

MOIS (le) DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE, par quelques-uns de ses fervents admirateurs. Fleurs de février, in-18. 13 c.

FEVRIER. MOIS DE LA SAINTE FAMILLE: par l'abbé A. Ricard, in-32. 20 c.

MOIS (le) DE FEVRIER consacré à la purification de la très sainte Vierge; traduit de l'italien par le chanoine Hallel, in-32. 20 c.

